

Parcours de formation

INTEGRATION ET DROITS

+ e learning

PRESENTATION

De nouvelles politiques d'accueil des primo-arrivants sont actuellement mises en œuvre à Bruxelles et en Wallonie. Elles s'articulent autour de l'information du public sur les droits et la citoyenneté, l'apprentissage des langues, et l'insertion socio-professionnelle.

Les bureaux d'accueil pour primo-arrivants (BAPA) et les centres régionaux d'intégration (CRI) sont amenés à développer parmi leurs travailleurs de nouveaux profils professionnels pour assurer ces missions. Ils doivent également collaborer avec les administrations communales et avec le secteur associatif.

Le parcours de formation « Intégration et Droits » vise à soutenir la pratique quotidienne des acteurs de

première ligne des BAPA/CRI, des communes et des associations, en les formant sur les enjeux juridiques posés aux primo-arrivants au sens des décrets et, plus largement, aux personnes récemment arrivées en Belgique.

Des outils juridiques et de communication pour renforcer les acteurs de l'intégration des primo-arrivants

Il s'agit de renforcer la capacité de ces professionnels à informer et orienter les personnes étrangères de la manière la plus adéquate possible sur l'ensemble des droits qui contribueront à leur prise d'autonomie, à la participation et à l'intégration dans la nouvelle société d'accueil. Une formation sur les aspects juridiques semble d'autant plus cruciale que les réglementations en jeu sont de plus en plus complexes et en constante évolution, ce qui rend la lecture et l'exercice de ces droits difficiles.

Le parcours de formation entend également mettre l'accent sur l'importance d'une bonne communication avec le bénéficiaire et, notamment à sensibiliser les participants à la communication interculturelle.

Il reposera sur une pédagogie active et tournée vers la pratique, afin d'offrir un apprentissage motivant et utile. Les 7 journées de formation proposeront chacune une information juridique théorique suivie de la résolution de cas pratiques. Des éclairages sur le volet communication seront également proposés tout au long du parcours. Une plateforme e-learning visera à stimuler les échanges et l'approfondissement des acquis.

DESRIPTIF DU PARCOURS DE FORMATION

7 journées de formation entre avril et novembre 2016 :

Chaque journée de formation est divisée en deux parties. Une matinée théorique suivie d'un après-midi de résolution de cas pratiques. Elle se déroule sous forme de séminaire et vise un groupe de 30 participants maximum par séance. Ce nombre réduit permet d'assurer une approche active et l'échange de pratiques, la convivialité, et le développement d'un réseau de professionnels. Cette dynamique est stimulée par l'utilisation d'une plateforme d'e-learning et l'accompagnement par des formateurs d'horizons différents.

Des matinées théoriques

Les séances théoriques offriront aux participants une connaissance globale des réglementations en lien avec le parcours d'un étranger en Belgique, en vue de renforcer sa participation et son intégration dans la société d'accueil.

Des après-midi pratiques

Les ateliers pratiques seront basés sur la résolution de cas concrets en petits groupes. Ils porteront sur la thématique théorique du jour et seront l'occasion pour le participant de débattre et d'échanger avec ses pairs sur les réalités de terrain, en profitant notamment de l'éclairage d'un formateur à l'approche communicationnelle.

Une plateforme e-learning

La plateforme e-learning offrira des outils d'apprentissage complémentaires aux modules théoriques ainsi que l'opportunité de renforcer les connaissances du participant. Il pourra y consulter les supports pédagogiques de chaque journée et les exercices pratiques corrigés. Un forum de discussion, des consultations via formulaire électronique, FAQ, etc., seront également disponibles.

Cette plateforme informatique permettra à chaque participant, tout au long du parcours de formation, d'être acteur de son apprentissage en s'adressant directement aux formateurs, en faisant part, sur le réseau, de son expérience et des questions qu'il se pose dans le cadre de son travail, etc.

Une équipe de formateurs interdisciplinaire

Le parcours de formation sera dispensé par des juristes spécialisés dans les thématiques abordées, des formateurs à l'approche interculturelle et communicationnelle, ainsi que des travailleurs au fait de la pratique de terrain.

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques :

- améliorer la qualité de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des étrangers dès leur arrivée en Belgique ;
- renforcer les compétences juridiques et communicationnelles ;
- stimuler les échanges en réseau ;
- dynamiser la pratique professionnelle de l'apprenant ;
- permettre l'émergence de bonnes pratiques.

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant aura acquis :

- une vision globale des droits liés à la participation et à l'intégration des personnes étrangères ;
- une connaissance pratique de la réglementation pertinente ;
- des ressources pour analyser les situations complexes.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse en exclusivité aux acteurs de première ligne chargés de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des primo-arrivants (au sens large).

Elle vise :

- le personnel des bureaux d'accueil pour primo-arrivant bruxellois et des centres régionaux d'intégration wallons ;
- les agents communaux ;
- les travailleurs de l'associatif.

PROGRAMME

Journée

1 INTÉGRATION ET INTERCULTURALITÉ

14/04/2016
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Introduction au cycle de formation ;
- Vision de l'intégration en Belgique ;
- Introduction à la communication interculturelle ;

Cas pratiques

Journée

2 INTÉGRATION ET DROIT DE SÉJOUR

19/05/2016
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Les titres de séjour
- Les principaux motifs et procédures de séjour
- Les autorités compétentes
- Le champ d'application des décrets parcours d'accueil sur le plan du droit de séjour

Cas pratiques

Journée

3 INTÉGRATION ET DROIT AU TRAVAIL

16/06/2016
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Permis de travail et carte professionnelle
- Aides à l'emploi
- Équivalence des diplômes

Cas pratiques

Journée

4 INTÉGRATION ET DROITS SOCIAUX

08/09/2016
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Aide sociale et intégration sociale
- Assurance soins de santé
- Droit au chômage

Cas pratiques

Journée

5 INTÉGRATION ET VIE FAMILIALE

29/09/2016
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Relations entre conjoints
- Questions de filiation internationale
- Droit à la scolarité des enfants
- Droit aux allocations familiales

Cas pratiques

Journée

6 INTÉGRATION ET CITOYENNETÉ

20/10/2016
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Droit de vote des étrangers
- Droit à la nationalité

Cas pratiques

Journée

7 INTÉGRATION ET RÉSEAU

10/11/2016
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Droit à l'aide juridique
- Services ressources
- Évaluation et perspective

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Adresse :

Paniofabriek
Rue du Fort, 35
1060 Bruxelles

■ Accès :

Train : Bruxelles-Midi
Métro : ligne 6 (direction Simonis)
arrêt Porte de Hal
Trams : 3, 4 et 51 arrêt Parvis
Bus 48 : arrêt Pavis

■ Droits d'inscription :

L'inscription à l'ensemble du parcours s'élève à 105 €
(*e-learning*, pause café et lunch du midi inclus).

Les inscriptions se clotent le 11 avril 2016.

Le nombre de participants au cycle de formation est limité à 30 personnes avec un nombre maximum de deux personnes par structure.

En cas d'empêchement, une personne inscrite pourra être remplacée ponctuellement par un collègue du même service.

■ Contact pour des infos complémentaires :

Email : valentin.henkinbrant@adde.be

Téléphone : 02/227 42 46 ou 02/210.94.36

**Formulaire
d'inscription**

